

LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 216 – mars 2013 – prix de revient : 0,50 euro

Editorial

Durant le temps de Pâques, l'Eglise nous donne le commandement de nous approcher de la Sainte Table pour y recevoir Notre Seigneur sous les espèces eucharistiques. C'est souvent en même temps l'occasion de nous approcher du tribunal de la Pénitence avec une piété particulière, soutenue par la méditation des souffrances que notre Sauveur a endurées à cause de nos péchés.

Du ferme propos dans nos confessions

Pour recevoir validement le sacrement de pénitence, le pénitent doit tout d'abord regretter ses péchés : c'est la contrition qui porte sur un passé peu glorieux. Il doit ensuite avoir la ferme résolution de ne plus pécher : c'est sa volonté qui se porte sur le futur en le soumettant à la volonté de Dieu. Il doit enfin accuser humblement ses fautes au ministre de Jésus-Christ, en indiquant au moins la nature exacte et le nombre des péchés mortels commis. Le ferme propos est inclus dans la contrition elle-même, ainsi définie par le Concile de Trente : « La contrition, qui tient la première place entre les actes du pénitent, est la douleur de l'âme, la détestation du péché commis, avec le ferme propos de ne plus pécher désormais ». Comme le dit saint Alphonse de Liguori : « Dieu pardonne les péchés, mais il ne peut pardonner la volonté de pécher ».

Au sujet du ferme propos, il me semble opportun de rappeler, d'une part, qu'il peut co-exister en nous avec la crainte de retomber dans le péché et que, d'autre part, s'il est vraiment solide, il doit permettre au pécheur de renoncer à ses vices.

Comprenons bien la différence entre ferme propos, qui est la résolution solide, tenace, déterminée de ne plus retomber dans le péché, et la crainte que nous pouvons encore avoir de

Offices de la Semaine Sainte 2013

	Reims	Charleville-M.	Troyes	St-Quentin	Le-Hérie
Jeudi Saint					
confessions	18h00	pendant l'adoration	18h30		
Messe vespérale	19h00	19h00	19h00	18h00	17h30
Adoration jusqu'à	24h00	24h00	22h30		24h00
Vendredi Saint					
chemin de croix	15h00	15h00	17h00	15h00	11h00
confessions	15h45	15h45	17h45	16h00	
Fonction liturgique	19h00	19h00	19h00		15h30
Samedi Saint					
confessions	18h-19h	18h15-19h	21h30		17h00
Vigile pascale	22h00	22h30	22h00		22h30

commettre le péché. Nous savons bien que la confession ne nous donne pas l'impeccabilité, qu'elle ne nous garantit pas de toute rechute de la volonté devant un démon revenu à la charge, accompagné par sept esprits encore plus mauvais que lui. Nous pouvons donc trembler devant notre faiblesse, craindre une rechute, mais ce n'est pas une rechute programmée, confusément prévue et acceptée, voire hypocritement planifiée. Notre âme, elle, veut désormais vivre et mourir dans la fidélité à la loi de Dieu : « La mort, mais pas le péché ! », selon la fière devise du jeune Dominique Savio. C'est cette disposition intérieure au moment de recevoir l'absolution qui constitue le ferme propos.

Un vrai ferme propos ne pourra être qu'efficace, même si ce ne sera pas en une seule fois à cause de notre faiblesse et du poids des mauvaises habitudes. Si rien ne change dans ma vie, si je confesse depuis des années les mêmes sempiternelles fautes, avec un ton de plus en plus blasé et indifférent, c'est que mon ferme propos n'est en réalité qu'une velléité asthénique, qu'une résolution inconsistante. Je me trompe moi-même, je donne le change à des formules creuses trop longtemps répétées sans même plus songer à leur sens « Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence ».

Que penser du propriétaire d'une maison en train de brûler qui, tout en se lamentant de cet incendie qui ravage son bien, ne fait rien pour l'arrêter. Bien plus, il approche ses mains pour se réchauffer à la chaleur des flammes. Ses plaintes n'ont rien de sincère. Si au moins il essayait de couper les arrivées d'air, d'appeler à l'aide, d'éteindre les flammes avec de l'eau, il lutterait de son mieux, permettant à Dieu d'éteindre cet incendie des passions par les flots de la grâce. Combien de pénitents qui n'éloignent pas les occasions de péché, ne recourent pas à la prière, ne reçoivent pas régulièrement les sacrements, négligent le chapelet, méprisent la pratique de la mortification et de la pénitence et qui en même temps se lamentent du peu de résultats de leurs confessions. Que dire de ceux qui osent mettre en doute dans ce cas l'efficacité de la grâce divine.

Saint Jean Bosco avait compris l'importance de la confession régulière dans la formation de la conscience et l'enracinement des habitudes vertueuses. Il prêchait régulièrement sur la sincérité dans les confessions et sur la nécessité du ferme propos. De nombreux songes viennent l'avertir du danger du manque de ferme propos. Dans le songe du *Monstre content*, le saint raconte qu'il est venu visiter ses enfants (il était alors en voyage). Devant l'église, il a rencontré un monstre dont il fait une description effrayante. Ce monstre était heureux et riait : il faisait du bon travail chez Don Bosco. Lui, monstre, il avait dans la place des collaborateurs. « - Etait-ce possible, se demanda Don Bosco ? ». Et le monstre le conduisit à la sacristie. Il lui montra le directeur qui confessait.
« - Beaucoup me servent ici-même ! Ce sont ceux qui promettent et ne tiennent jamais : ils accusent toujours les mêmes péchés. Je me réjouis beaucoup de leurs confessions...
- Quels sont tes plus grands ennemis ?
- Ceux qui communient souvent.
- Qu'est-ce qui te fait le plus de peine ?
- Deux choses : la dévotion à Marie et... (ici des contorsions épouvantables et le mutisme le plus absolu).
- Je te commande, au nom de Dieu Créateur, ton Maître et le mien... de me dire ce que tu crains le plus ici.
- ... (nouvelles contorsions et clameurs effrayantes) Ce que nous craignons le plus ici, c'est la fidélité que l'on prend aux confessions. »

Don Bosco déclara également le 31 mai 1873 : « Je puis dire maintenant que, presque toutes les nuits, je voyais en songe que c'était le manque de ferme propos dans les confessions qui envoyait le plus de monde en enfer. Cela vient de l'inefficacité des résolutions prises. Voilà pourquoi tant de gens vont se confesser souvent et accusent toujours les mêmes fautes ».

Le démon ne craint pas les âmes irrésolues et velléitaires. Il craint par contre ceux qui prennent des résolutions concrètes à chaque confession et qui en rendent compte à leur confesseur régulièrement.

Abbé Ludovic Girod

Mercredi 17 avril à 20h00
Conférence du Professeur Hugues Petit

L'Eglise entre Contre-Révolution et Démocratie chrétienne

Salle Saint-Thierry
17, rue Saint-Thierry – 51100 Reims
Entrée libre
Conférence organisée par l'Association Marnaise Christianisme et Société.

Activités paroissiales

Intention de la Croisade du Rosaire :
La conversion des pécheurs endurcis
Intention de la Croisade Eucharistique :
En l'honneur de saint Joseph

Catéchismes :
Reims :
Enfants : le mercredi de 17h15 à 18h15 en période scolaire (préparation à la communion solennelle)
Adolescents : le samedi de 9h45 à 10h45 en période scolaire
Adultes : les 2ème et 4ème mardis du mois de 20h30 à 21h30 (thème : histoire sainte)
Mardi 12 : le prophétisme
Mardi 26 : la dynastie de Jéhu

Charleville-Mézières :
Enfants : samedi 9, de 17h00 à 18h00

Troyes
Adultes : dimanche 10 après la messe. Sujet : *la transsubstantiation*.

Cercles de Tradition :
Reims : pas de cercle en mars
Troyes : pas de cercle en mars
Charleville-Mézières : le samedi 2 après la messe. Sujet : *Le sacrement de pénitence*

Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :
Louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) : réunion à Prunay le samedi 23 de 14h00 à 17h00.
Jeannettes (filles de 8 à 12 ans) : idem
Scouts (garçons de 12 à 18 ans) : prochaine activité, camp de Pâques à Lignol-le-Château du 10 au 14 avril.

Dates à retenir :

Samedi 9 mars : Pèlerinage à Cotignac
Mardi 19 mars : consécration de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X à Saint Joseph
Dimanche 28 avril: premières communions
Dimanche 12 mai : communions solennelles
18 au 20 mai : Pèlerinage de Pentecôte de Paris à Chartres
Dimanche 9 juin : Kermesse du Prieuré

Carnet de famille

Baptême
Barthélémy Le Bot, le 23 février à Prunay
Décès
M. Raymond Colas, le 6 mars à Carignan

Denier du culte 2013

Chaque année, le Denier du culte aide le Prieuré à réaliser l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dans la vaste région de Champagne-Ardenne à laquelle il faut ajouter le département de l'Aisne. Des enveloppes sont disposées à cet effet sur les tables de presse à l'entrée des chapelles. Sur demande, un reçu fiscal peut être obtenu.

La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est une association cultuelle reconnue par l'Etat et les dons qui lui sont faits permettent d'obtenir une réduction de l'impôt sur le revenu correspondant à 66 % de votre don dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Ainsi un don de 100 euros ne vous coûte en réalité que 34 euros. Le reçu fiscal délivré par le Prieur sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année durant laquelle le don aura été effectué.

Les quêtes dominicales ne couvrent qu'un tiers des dépenses du Prieuré. Nous recevons tous les mois une aide

Chapitre des enfants « Saint- Remi »

Le chapitre des enfants « Saint-Remi » recherche des personnes dévouées pour aider à l'encadrement durant les trois jours de marche du Pèlerinage de Pentecôte. N'attendez pas, appelez tout de suite !
M. Nicolas Guénamant :
03 24 30 11 35 / 06 47 89 88 34
Abbé Coulomb :
03 26 61 70 71 / 06 61 80 04 37

Au fil du temps

Du 4 au 8 février : Ce fut au tour de l'Abbé Girod de suivre la session annuelle de théologie, qui se déroula cette fois-ci au séminaire de Flavigny-sur-Ozerain, en présence de (presque) tous les prieurs du district. La neige abondante embellit encore ce remarquable village bourguignon.



Samedi 9 : Le R.P. Lecareux, de passage dans la région de Troyes, donna une conférence sur la Terre Sainte qu'il connaît bien après s'y être rendu de nombreuses fois en pèlerinage. La salle municipale fut réservée par l'Association Saint Bernard Histoire Tradition Culture Aube. Un public nombreux suivit avec attention les explications du conférencier. Le lendemain, le Père Lecareux put célébrer la messe à 10h00, rompant avec l'habitude de la messe tardive du dimanche.

Lundi 11 : Le chef de la Troupe Saint-Sébastien et l'Abbé Girod firent le voyage en Normandie, à Villers-sur-Mer, pour visiter un terrain que la famille d'Anselme met à notre disposition. Les bois en question, qui dominent la Manche, conviendront tout à fait pour le prochain camp d'été.

Samedi 16 : réunion des louveteaux et des jeannettes à Prunay. L'Abbé Coulomb fut assisté de Frédéric Le Conte pour l'encadrement des louveteaux.
L'Abbé Girod était quant à lui à l'Ecole l'Etoile du Matin, près de Bitche, pour une rencontre avec des responsables de la Fédération des Scouts Godefroy de Bouillon et les parents de la région. Nous cherchons en effet à étoffer le groupe d'Alsace qui comprend pour l'instant une compagnie de guides et des scouts rattachés à la troupe de Reims.

Du 18 au 20 : L'Abbé Girod retourna à Flavigny-sur-Ozerain pour y prêcher une retraite aux élèves de 4ème et 3ème de l'Ecole Saint-Bernard de Courbevoie. Les élèves, pleins de vie à cet âge, étaient encadrés par leur directeur, l'Abbé de Lacoste, et un surveillant. Le beau temps leur permit de se détendre chaque début d'après-midi et d'avoir l'esprit plus calme pour recevoir une nourriture spirituelle dont nous avons tous besoin.

Samedi 23 : récollection de carême au Prieuré prêchée par l'Abbé Claude Boivin, 1er assistant du Supérieur de District. Les fidèles purent suivre deux conférences, la messe du samedi des Quatre-Temps avec toutes ses lectures et le Salut du St Sacrement en clôture. Nous sommes toujours désolés de voir le petit nombre des fidèles qui se déplacent pour cette unique récollection de l'année au Prieuré, alors que les prédicateurs n'hésitent pas à réserver pour cela un temps qui leur est précieux.

Dimanche 24 : l'Abbé Boivin se rendit à Charleville-Mézières avec l'Abbé Coulomb. Il prêcha également une récollection de carême le dimanche après-midi à des fidèles ardennais plus nombreux que les champenois. Nous remercions de tout cœur notre Supérieur pour son passage au Prieuré et son zèle à nous prêcher la dévotion à saint Joseph.



Vendredi 1er mars : début du mois de saint Joseph. Sa statue est mise à l'honneur à la chapelle du Prieuré. Tous les jours, les enfants de l'école viennent le prier tout spécialement. Une boîte derrière la statue leur permet d'y glisser des petits papiers indiquant le nombres d'efforts et de sacrifices faits en son honneur durant ce mois.

M. l'Abbé Niklaus Pfluger, 1ère Assistant du Supérieur Général, a visité le Prieuré pour quelques jours. Il accompagna en ce jour l'Abbé Coulomb à Charleville-Mézières pour y découvrir la Maison Saint-Hubert et la Chapelle Saint-Walfroy.

Samedi 2 : Le Prieur fit visiter à l'Abbé Pfluger la basilique Saint-Rémi et la cathédrale de Reims. Nous récitâmes le chapelet pour la vie du 1er samedi du mois dans la chapelle du Saint-Sacrement de la cathédrale. Après une rapide dîner chez des fidèles, l'Abbé se rendit à Notre-Dame-de-France pour y donner une conférence devant une cinquantaine de personnes sur « l'apostolat de la Fraternité dans une Eglise en crise ».

Dimanche 3 : Le 1er Assistant célébra la messe de 10h00 à Reims, permettant ainsi à l'Abbé Girod de rester au confessionnal durant presque toute la cérémonie. Un vin d'honneur donna l'occasion aux fidèles de rester quelques instants pour discuter avec notre visiteur extraordinaire. Les Abbés se retrouvèrent ensuite dans un restaurant pour un déjeuner. L'Abbé Pfluger nous quitta en début d'après-midi pour se rendre à Suresnes.

Vie spirituelle

Populе meus, quid feci tibi ?
O mon peuple, que t'ai-je fait ?

Cette parole devrait nous faire frémir. Certes, elle s'adresse en premier lieu au peuple juif d'où est issu Notre-Seigneur ; mais elle est également pour nous, le nouveau peuple élu, choisi par Dieu, pour nous chrétiens.

Cette plainte des impropères est chantée le Vendredi Saint pendant que tous les fidèles viennent, à tour de rôle, adorer la croix qui vient d'être découverte. Elle exprime avec réalisme la douleur indicible du Seigneur Jésus de se voir rejeté par le peuple qu'il s'était choisi d'avance, qu'il avait séparé des autres pour le recevoir lorsque le temps viendrait : « O mon peuple, que t'ai-je fait ? En quoi t'ai-je contristé ? Réponds-moi ! ».

Ces paroles nous rappellent également la magnifique réponse pleine de souffrance en même temps que de douceur, que notre Sauveur adresse au soldat qui vient de le souffleter : « Si j'ai mal parlé, montre où est le mal ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? » Dieu prodigue le bien, et on lui répond par le mal.

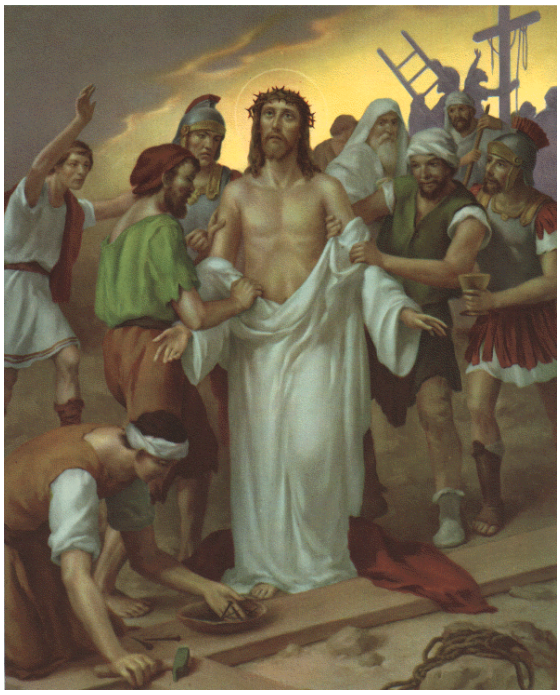
« Que t'ai-je fait ?» Cette interrogation plaintive revient plusieurs fois durant l'adoration de la croix, comme pour mieux exprimer l'injustice de la condamnation de Notre-Seigneur, et la douleur lancinante qui broie son Cœur. Ce refrain est entrecoupé de versets qui rappellent au peuple juif les bienfaits innombrables qui lui ont été accordés depuis Abraham jusqu'au Messie, et la réponse de ce peuple, les « remerciements » des Hébreux vis-à-vis de leur Sauveur : la haine, l'insulte, le mépris, les coups, la mort…

Parmi les nombreux versets qui, tous, pourraient être cités, prenons-en un: « Moi je t'ai donné le sceptre de la royauté ; et toi tu m'as donné la couronne d'épines ». « O mon peuple, que t'ai-je fait ? » C'est là que se trouve exprimée le paroxysme de l'ingratitude d'Israël : peuple royal choisi parmi tous les autres, il ne veut pas se soumettre à ce Messie ; malgré tous les bienfaits reçus, ce statut de choisi, d'élu, il rejette son bienfaiteur et se révolte contre lui. Il rend le mal pour le bien, suprême injustice !

Et pourtant, comme Jésus aimait son peuple ! n'oublions pas qu'il pleura sur Jérusalem, qu'il passa dans le pays en multipliant les biens, guérissant les malades, consolant les affligés, défendant les opprimés. « O mon peuple, que t'ai-je fait ? Puisque tu me récompenses ainsi, puisque tu me rejettes, tu ne seras plus mon peuple ; je me choisirai d'autres élus, un peuple nouveau : l'Eglise ».

C'est pourquoi, chers fidèles, c'est à notre tour de réfléchir maintenant ; car nous sommes donc ce nouveau peuple élu, choisi par Dieu à la place de l'ancien. Gardons-nous donc d'agir de la même manière que le peuple d'Israël. Nous sommes marqués par le sceau du baptême, choisis de toute éternité par le bon Dieu de préférence à d'autres, pour qu'il puisse venir habiter dans notre âme, pour que nous puissions l'y accueillir.

Mais ce peuple nouveau a aussi pour mission de témoigner de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il doit, comme l'ancien Israël aurait dû le faire, proclamer la divinité du Messie à la face des peuples, prêcher qu'il n'y a qu'un seul Dieu, propager le règne de Jésus-Christ ; bien-sûr chacun à sa place.



Sous ces deux rapports (habitation de la sainte Trinité dans notre âme, et témoignage de notre Foi), l'on doit se demander de temps en temps si notre Sauveur n'a pas l'occasion de répéter sa plainte : « O mon peuple, que t'ai-je fait ? » Nous pouvons, peut-être bien souvent, nous appliquer les reproches douloureux du Seigneur Jésus.

En effet, que de bienfaits avons-nous reçus de Dieu : la vie naturelle et la vie surnaturelle, les sacrements, la Foi, l'Espérance, et la Charité, données à l'occasion de notre baptême, auxquels il faudrait ajouter la multitude de grâces dont nous comble chaque jour notre Rédempteur.

En cette période du Carême, il est bon de nous interroger sur l'usage que nous faisons de tous ces dons. Bien sûr, les chefs des Juifs étaient plus coupables que le peuple… mais le peuple a crié, lui aussi : « Crucifie-le ! » De même, une bonne partie des chefs de l'Eglise a, hélas, renié son Maître… mais ne sommes-nous pas quelquefois partie intégrante de cette foule haineuse qui vocifère : « Nous ne voulons pas de ce roi ! » ?

Interrogeons-nous en toute franchise : Jésus est-il le roi de mon cœur ou bien non ? Est-ce que je cherche à répandre son amour autour de moi ? Dans la foule des Juifs, certains ne criaient : « A mort ! » que par peur des autres : on appelle communément ce genre d'individus, des lâches ; et lorsque j'ai peur de faire mon signe de croix, ou de montrer que je suis chrétien, que suis-je ?

Chers fidèles, profitons du Carême et tout spécialement des jours saints pour faire un véritable examen de conscience et pour regretter du fond du cœur nos péchés qui ont crucifié l'innocente victime ; et promettons à Notre-Seigneur de ne plus l'abandonner ; nous aurons avec nous la très sainte Vierge Marie qui, elle, ne fut pas lâche, mais ferme dans l'adversité la plus cruelle : *« Stabat Mater dolorosa : debout se tenait la Mère des douleurs ».*

Abbé Coulomb

Acte de consécration de la Fraternité Sacerdotale St Pie X à saint Joseph, patron de l'Eglise catholique

Cet acte sera récité dans tous les Prieurés et Maisons de la Fraternité le 19 mars

Ô glorieux saint Joseph, époux de la Vierge Immaculée, père nourricier du Fils de Dieu, établi chef de la Sainte Famille et constitué patron céleste del'Eglise catholique ;

Vous dont la foi triompha du doute, dont la justice égala la chasteté, l'obéissance servit la sagesse, la force accompagna la prudence et la magnanimité rivalisa avec l'humilité ;

Vous le modèle de ceux qui sont voués au travail, l'assurance de ceux qui sont jetés dans la bataille, la terreur des démons déchaînés contre l'œuvre du Rédempteur ;

Vous qui avez employé toute la ressource de vos vertus à soustraire à des périls extrêmes le Dieu fait homme, et qui du haut du ciel couvrez de votre protection son Corps mystique, sujet aux attaques sans cesse renaissantes de ses ennemis ;

Tournez vos yeux sur cette petite portion du Troupeau de Jésus-Christ, qu'un dessein inscrutable de Dieu a suscitée pour sauvegarder le sacerdoce et la foi catholique.

Consciente de son néant et animée d'une confiance sans limite en votre puissant patronage, ô bienheureux patriarche Joseph, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X se consacre à vous, avec tous ses membres et toutes ses entreprises, afin de magnifier vos gloires et vos vertus.

Daignez en retour, ô très généreux dispensateur des largesses du Roi de gloire, faire éprouver à cette petite famille les mêmes bienfaits que votre paternité distribue à toute l'Eglise ; veuillez la tenir vôtre, la maintenir fidèle à ses statuts, lui faire vivre et rayonner le Sacrifice de l'autel, l'enrichir de vie intérieure, en établir les membres dans la sainteté et la chasteté de leur état, la fortifier dans ses saints labeurs apostoliques, la conduire dans le combat de la foi, déjouer les pièges de l'Ennemi et lui faire utilement servir l'Eglise.

Daignez enfin, ô notre fidèle intercesseur, faire de cette modeste légion de rebâtisseurs un ferme soutien du Pontife romain dans sa fonction de confirmer ses frères dans la profession de foi, claire et entière du bienheureux Pierre : *Tu es Christus, Filius Dei vivi*.

Ô vous providentiellement placé tout près de Marie Reine, puissions-nous, grâce à votre irrésistible médiation auprès de Jésus, Souverain prêtre et Roi d'éternelle gloire, vivre et prêcher dans toutes leurs conséquences les plus concrète la divinité, la sacerdoce et la royauté de ce même Jésus-Christ, qui avec le Père et le Saint-Esprit vit et règne , Dieu, dans les siècles des siècles.
Amen.

NB : la Fraternité a déjà été consacrée au Cœur douloureux et immaculé de Marie. La formule de cette consécration, renouvelée régulièrement, se trouve dans le *Livre bleu*.

Faire ses courses, un vrai supplice pour les amoureux de la langue française

Comme beaucoup d'entre vous, il m'arrive de faire des courses et de me rendre pour cela dans un supermarché de la périphérie de Reims, Cora pour ne pas le nommer.

Un panneau indicateur vous indique le « parking clients ». Je ne savais pas que le parking allait lui aussi faire ses courses dans les allées du supermarché. Après réflexion, il s'agit peut-être du parking *pour les* clients, ce qui signifierait quelque chose. Mais, vous comprenez, mettre des prépositions, ça fait ringard : parlons branché, à la mode des ordinateurs qui accolent les mots clefs entre eux sans aucun lien logique. C'est la même paresse pour les « idées cadeaux » : il ne manquerait plus que l'on vous fît payer une simple idée !

Je me munis d'un caddie et je passe dans le sas circulaire d'entrée, qui m'apprend par voie d'affiches bigarrées que le supermarché sera ouvert un dimanche, avec bien sûr toutes sortes d'avantages pour ceux qui iront faire leurs courses ce jour là. Charmant.

Mes courses faites, je m'attèle au dur labeur de choisir une caisse. Il faut qu'elle soit ouverte, qu'elle corresponde au nombre d'articles achetés et aux moyens de paiement dont je dispose. Eventuellement, on peut en choisir une avec une file d'attente réduite. Mais je butte toujours sur les caisses pour « tout mode de paiement ». Comme les modes de paiement sont multiples, le pluriel est exigé. Apparemment pas pour les grammairiens de Cora. Tout au singulier se met devant un nom collectif d'êtres partageant exactement la même nature, dans le sens de chaque : « Tout homme, toute femme ». Ce n'est pas le cas ici. M'approchant de la caisse, je puis lire que la vente d'alcool est « interdite à tout mineur de moins de dix-huit ans ». Ouf ! Je suis un majeur de plus de dix-huit ans. Je me demande ce qu'ils font quand un mineur de plus de dix-huit ans se présente ?

Pour payer, je sort ma carte de fidélité exclusive. Cela prend un certain temps car il faut la retrouver au milieu des nombreuses autres cartes de fidélité : Carrefour, Leclerc, Intermarché... Cette carte s'intitule « Carte Malin ». Comme chacun sait, carte est du féminin : nous devrions avoir « Carte maligne », mais cela fait peut-être trop penser aux tumeurs. Peut-être est-ce en fait « Carte du Malin », avec les codes barres séparés par le triple six, le nombre de la Bête.

Mammon ne parle décidément pas bien le français.

		Calendrier liturgique mars 2013	Prieuré N-D-de-Fatima 3, rue Charles Barbelet 51360 Prunay 03 26 61 70 71	Reims Eglise N-D de France 8, rue Edmé Moreau 03 26 61 70 71	Charleville-Mézières Chapelle St-Walfroy 20, rue de Clèves 03 26 61 70 71 06 61 80 04 37
vend	1	Vendredi de la 2ème s de C		Conf : 18h – M : 18h30 adoration jusqu'à 21h30	Heure sainte : 17h00 Messe : 18h00
sam	2	Samedi de la 2ème s de C		Conf : 10h45 - M : 11h ¼ d'heure de méditation	Messe : 18h00
dim	3	3ème dimanche de Carême		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	4	Lundi de la 3ème s de C	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	5	Mardi de la 3ème s de C	Messe : 11h15		
mer	6	Mercredi de la 3ème s de C	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	7	Jeudi de la 3ème s de C	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	8	Vendredi de la 3ème s de C	Messe : 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	9	Samedi de la 3ème s de C		Conf : 10h45 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	10	4ème dimanche de Carême		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	11	Lundi de la 4ème s de C	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	12	Mardi de la 4ème s de C	Messe : 11h15		
mer	13	Mercredi de la 4ème s de C	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	14	Jeudi de la 4ème s de C	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	15	Vendredi de la 4ème s de C	Messe : 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	16	Samedi de la 4ème s de C		Conf : 10h45 – M : 11h	
dim	17	1er dimanche de la Passion		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	18	Lundi de la 1ère s de la P	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	19	Saint Joseph	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	20	Mercredi de la 1ère s de la P	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	21	Jeudi de la 1ère s de la P	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	22	Vendredi de la 1ère s de la P	Messe : 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	23	Samedi de la 1ère s de la P		Conf : 10h45 – M : 11h	Messe : 18h30 (Lametz)
dim	24	Dimanche des Rameaux		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	25	Lundi Saint	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	26	Mardi Saint	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	27	Mercredi Saint	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	28	Jeudi Saint		cf. tableau	cf. tableau
vend	29	Vendredi Saint		cf. tableau	cf. tableau
sam	30	Samedi Saint		cf. tableau	cf. tableau
dim	31	Dimanche de Pâques		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00

Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque
Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00
- Messe de Pâques à 10h00 (31 mars)

Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)
Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)
Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30. Messe en semaine : se renseigner
- Dimanche des Rameaux (24 mars) : messe à 8h00
- Dimanche de Pâques (31 mars) : messe à 11h00